

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal date du 11 octobre 2016

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Jacques BRUÈRE- Joël PERROUX - Christine NEVOIT - Christine NEVOIT - Géraud de LAFFON - BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD

Excusés : Patrick NEVOIT - Gérald CHAIX

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Le Conseil Municipal :

1) entend une communication de M. Jacques GALLARD, Président du SIACEBA et demande à ce que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Authion (SAGE de l'Authion) tel que présenté actuellement soit ajourné à l'été 2017.

2) délibère sur la composition du futur Conseil Communautaire qui sera issu de la fusion des Communautés de Communes Pays de Bourgueil et Touraine Nord Ouest.

3) émet un avis quant au nom de la future communauté de Communes (choix du Conseil Municipal : Communauté de Communes Ouest Val de Loire)

4) au vu des effectifs inscrits à l'école de musique, fixe les horaires de travail des professeurs de musique pour 2016/2017 :

- flûte traversière : 3 élèves - 5 h 13 mensuel
- clarinette : 2 élèves - 3 h 42 mensuel
- trompette : 8 élèves - 13 h 58 mensuel
- batterie : 11 élèves - 18 h 81 mensuel
- enseignant polyvalent (solfège - saxophone - direction de l'école de musique- petit orchestre : 42 h 58 mensuel

5) décide la création d'un poste d'agent contractuel chargé de l'entretien des bâtiments communaux à compter du 01/11/2016, en définit les modalités et valide la nomination à ce poste de Mme Murielle PINSON (actuellement remplaçante).

6) approuve le rapport annuel 2015 du SMIPE

7) approuve le rapport annuel 2015 du service « eau et assainissement » de la Communauté de Communes.

8) accepte le devis pour la modification du panneau de départ du sentier d'interprétation (total : 698.22 € TTC)

9) accepte un devis pour la fourniture de bois pour la réfection du Pont Neuf (montant 1 306.40 € TTC).

10) est informé de l'état d'avancement des travaux de réfection du clocher de l'église (réunion de chantier le 13/10)

11) accepte le principe de l'acquisition d'un taille-haies à batterie pour les services techniques.

Le Maire,

Thierry BEAUPIED